



LE DOSSIER

Programme de législature 2020 – 2025

Mobilité L'extension du tram 15 est sur les rails	13
Portrait Un vaillant centenaire à Confignon	15
Environnement Résultats du tri des déchets en 2019 et guide détachable	16
Culture Battles Kid's du Festival Groove'N'Move à Cressy	17

Sous réserve de modification selon l'évolution des mesures sanitaires en lien avec la pandémie

DÉC.	Manifestation	Lieu	Organisation
6, 13, 20, 27	Contes de l'Avent	Église catholique	Accroch'contes
6	Fête du Sapin	École de Cressy	Ass. Habitants de Cressy
8	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
18	Concert ensemble Archi Luminosi	Église catholique	Mairie de Confignon

JANVIER

24	Spectacle enfants « Eliot et Margotte »*	Salle communale	Mairie de Confignon
----	--	-----------------	---------------------

FÉVRIER

2	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
5	Antigel*	Salle communale	Festival Antigel
–	Soirée des bénévoles – date à définir	Salle communale	Mairie de Confignon
28	Spectacle enfants « Une fusée pour Pépé »*	Salle communale	Service culturel de Confignon

MARS

6	Chef d'œuvre	École Steiner	École Steiner
7	Votations populaires	Salle communale	Mairie de Confignon
9	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
11	FIFDH*	Salle communale ou Aula Confignon	Service culturel de Confignon
13	Repas des aînés	Salle communale	Mairie de Confignon
14	Contes de printemps	Mairie	Accroch'Contes
14	Théâtre 14-15 ans	École Steiner	École Steiner
14	Groove'N'Move*	École de Cressy	Services culturels de Confignon et de Bernex
23 – 28	Exposition Artisan'Art	Salle communale	Artisan'Art

AVRIL

13	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
22	Spectacle « Les Rustres »	Salle communale	Service culturel de Confignon
30	Repas de soutien	Salle communale	Signal FC Bernex – Confignon

* voir article dans ce numéro

→ Pour la programmation CinéSaussure et CinéKid (aula du collège de Saussure), veuillez vous reporter au site www.culture-rencontre.ch/cinema/

Annulation Apéritif communal

Les autorités de la commune de Confignon ont toujours à cœur de recevoir la population lors du traditionnel Apéritif communal.

Mais en raison de la pandémie de Coronavirus, des mesures sanitaires en vigueur et du nombre de personnes attendues à cet événement, initialement prévu le vendredi 15 janvier 2021, la Mairie n'est pas en mesure de proposer une formule Covid 19 compatible.

Cette soirée de partage et de rencontre avec les autorités est dès lors annulée à regret mais le Conseil administratif, le Conseil municipal et les collaborateurs de l'administration espèrent pouvoir organiser cet événement ultérieurement, dès que la situation sanitaire le permettra.

Horaires de fin d'année de la réception de la mairie

La mairie sera fermée dès le jeudi 24 décembre 2020 et rouvrira le 4 janvier 2021 selon l'horaire habituel (Lundi–Vendredi: 8 h – 12 h, Mercredi: 8 h – 13 h 30).

Durant cette période, vous trouverez toutes les informations importantes et téléphones d'urgence sur notre site www.confignon.ch.

Les autorités de Confignon et tous les collaborateurs de l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà de très belles Fêtes de fin d'année.

SOMMAIRE

Dossier	4-9
Dans le rétroviseur	10-11
Côté Mairie	12
Aménagement	13
Social	14
Portrait	15
Environnement	16
Espace culture	17-18, 20
Le coin des associations	18-19



Nathalie von Gunten-Dal Busco (Conseillère administrative), **Elisabeth Gabus-Thorens** (Maire), **Elisabeth Uldry Frossard** (Conseillère administrative)

Programme de législature 2020-2025

Depuis le 1^{er} juin, votre nouvel Exécutif travaille au maintien de la qualité de vie exceptionnelle de Confignon, avec pour objectifs d'assurer la continuité des prestations offertes à la population et d'accompagner le développement de la Commune, au plus près des attentes des citoyennes et des citoyens.

L'environnement et la durabilité sont au cœur de toutes les actions. Vos autorités tiennent à préserver les espaces verts et le patrimoine naturel, à favoriser la mobilité douce et à entretenir les infrastructures existantes, en améliorant leur efficacité énergétique.

Les défis pour cette législature sont aussi liés aux Grands projets d'aménagement des Cherpines et de Vuillonex.

Le Conseil administratif souhaite aménager des quartiers de grande qualité, agréables à vivre et répondant aux besoins des habitantes et des habitants. Il entend notamment prévoir des infrastructures sociales, scolaires, sportives et culturelles adaptées, favoriser l'intégration des bâtiments au patrimoine paysager, préserver les espaces naturels, créer de grands parcs publics arborés, prioriser les ressources d'énergie permettant d'atteindre le concept de société à 2000 Watts et développer des axes de mobilité douce cohérents et sécurisés.

Votre Conseil administratif sera également un acteur à part entière du développement économique de la Commune en inscrivant dans ses priorités la recherche d'entreprises à forte valeur ajoutée pour la zone industrielle des Cherpines.

La garantie des prestations s'inscrit comme l'un des objectifs principaux de la législation, ceci malgré les difficultés financières auxquelles Confignon doit faire face. Les ressources étant limitées, une gestion responsable et prévisionnelle des moyens reste primordiale afin de maîtriser les charges de la Commune, les investissements et l'endettement. La recherche de fonds est indispensable pour atteindre les objectifs.

Avec vous et pour vous, nous nous engageons pour l'avenir de Confignon.

En 2021, le Conseil administratif à votre écoute, encore et toujours !

Le Conseil administratif et les collaborateurs des services de la mairie sont disponibles pour rencontrer individuellement les habitant-e-s, sur rendez-vous, afin d'échanger sur l'actualité communale et répondre aux questions de la population.

Éditeur:

Municipalité de Confignon

Promenade des Réveries 2

1232 Confignon

T: 022 850 93 93

F: 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication:

Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination:

Conseil administratif,

Isabel Jan-Hess, responsable des services

Culture et Communication.

Crédits photos (n° de page):

Hugo Bürge / hoch-foto-technik.ch (1)

François de Limoges

(3, 4-6, 10, 12-13, 15, 17)

F. Chironi / aerialworks.org (8)

Olivier Riethauser / high5prod.ch (9)

Franck Menthaz / CM 2020 (10)

Mairie / Aménag. (11) / Ateliers (12-13)

Irina Schmidt / Romrodphoto (14)

Groove'n'Move Festival (17)

Jean-Rémy Berthoud / TCO (18)

Martin Mecnarowski / Wikipedia,

Gros-bec, Coccothraustes (18)

Fondations des Evaux / FPE (19)

Gerd Altmann / Pixabay, univers (20)

Julien Mudry / Cie Pierre Caillou (20)

Impression:

Imprimerie G. Chapuis SA

Imprimé sur du papier 100% recyclé

(Certifié FSC®/Recycled, Ecolabel

Européen, Ange Bleu et ISO 14001)



ASSURER DES PRESTATIONS DE QUALITÉ DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE COMMUNALE

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL DANS LES QUARTIERS

Préserver et développer la **QUALITÉ DE VIE** reste une **PRIORITÉ** pour vos autorités qui travaillent en concertation avec le Conseil municipal pour atteindre cet objectif.

Les nombreux projets de cette nouvelle législature visent à : stimuler la cohésion sociale dans la Commune; lutter contre l'isolement et favoriser l'intégration de tous dans la **VIE COMMUNALE**; accueillir la crèche d'Aire-la-Ville dans la nouvelle Fondation de la petite enfance de Confignon – Aire-la-Ville; **RÉPONDRE** à l'augmentation croissante du nombre de demandes de prise en charge d'enfants en crèche, aux restaurants scolaires et au parascolaire; **MENER** une réflexion sur les besoins de locaux d'accueil et sur la nécessité d'une cuisine de production dans les locaux communaux.

Offrir des activités d'été pour les enfants et les adolescents. **SOUTENIR** les familles en difficulté. Poursuivre le travail avec la FASe en soutien aux **JEUNES** et favoriser leur accès à la formation et à la vie professionnelles. Multiplier les activités **INTERGÉNÉRATIONELLES**. Encourager toute mesure en vue de plus d'**ÉGALITÉ** entre les genres, en soutenant et organisant des événements spécifiques.

Confignon tient aussi à renforcer les **ACTIONS DE PROXIMITÉ** en développant les **PRESTATIONS** de **MÉDIATION** en faveur de la population et de prévention au travers d'actions coordonnées avec la police municipale, la police cantonale et les travailleurs sociaux hors murs.



« Favoriser le développement du réseau communal des services dédiés à la personne âgée et à la santé »

Favoriser la **DIVERSITÉ** et la **PLURICULTURALITÉ**. Maintenir un programme culturel diversifié, de qualité, mettant aussi en valeur les talents locaux. La **RÉHABILITATION** de la **DÉPENDANCE** de la Mairie située dans le village permettra d'offrir un espace de **RENCONTRE** pluriculturel. Le Conseil administratif tient à faire **VIVRE** ce lieu dès 2022 en proposant des événements culturels tout en invitant la population et les associations à investir et **ANIMER** cette salle ainsi que le parc de la Mairie.

Afin de préserver l'esprit villageois et convivial de Confignon, vos conseillères administratives souhaitent aussi **PRIVILÉGIER** les acteurs économiques **LOCAUX**, soutenir les offres de prestations et de commerces de **PROXIMITÉ** et développer le **MARCHÉ**.

VÉGÉTALISER et **REQUALIFIER** la place du village et d'autres lieux publics afin de leur redonner la **CONVIVALITÉ** souhaitée par tous les usagers. Protéger le Vallon de l'Aire et **RÉALISER** le projet de **PROMENADES THÉMATIQUES** visant à valoriser les richesses paysagères, agricoles et historiques de notre territoire. Redonner un aspect paysager agréable à notre cimetière.



MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT EN PRÉSERVANT LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI

CONFIGNON HORIZON 2030

Confignon se situe aujourd'hui à un **CARREFOUR** de son développement. La construction du quartier de Cressy a déjà marqué un virage historique important.



Les deux **GRANDS PROJETS** de développement des **CHERPINES** et de **VUILLONNEX**, inscrits au Plan directeur cantonal 2030, vont rythmer cette nouvelle législature. En cours d'élaboration, les Plans localisés de quartier, le Plan directeur communal et la stratégie pour le maintien et la valorisation de la zone villas définiront la **PLANIFICATION TERRITORIALE COMMUNALE**.

Vos autorités ont à cœur de **MAÎTRISER** ce développement urbain et réaliser, selon un phasage défini, des nouveaux quartiers harmonieux, **DURABLES** et **RESPECTUEUX** de l'environnement. Elles souhaitent construire les îlots en concomitance avec une offre de **TRANSPORTS PUBLICS** adéquate. Veiller à l'**INTÉGRATION** architecturale des nouveaux immeubles au bâti existant. **PRÉSERVER** le patrimoine naturel et paysager. Aménager des **ESPACES VERTS** arborés et des lieux de centralité au cœur des quartiers.

« Poursuivre la réflexion sur les besoins sociaux et culturels des futurs quartiers »

Construire des **LOGEMENTS** abordables et adaptés pour les jeunes, les familles et les aînés et les **ATTRIBUER** prioritairement aux Confignonnoises et Confignonnois. Promouvoir le **VIVRE ENSEMBLE** sera une mission phare dans la réalisation des projets d'aménagement. Le Conseil administratif poursuivra sa réflexion pour déterminer les infrastructures sociales, culturelles et sportives nécessaires à la vie des nouveaux quartiers.

Un accent fort sera aussi porté sur la **MOBILITÉ DOUCE**, avec l'élaboration d'un schéma de circulation et d'un plan de mobilité comprenant des dessertes de **TRANSPORTS PUBLICS** cohérentes entre les quartiers, la création d'un réseau de **PISTES CYCLABLES** et des **ITINÉRAIRES PIÉTONS** sécurisés. En lien avec le développement de la région, des mesures seront proposées pour adapter les limites de vitesse et **RÉDUIRE** le trafic de transit motorisé dans le village et les quartiers.

La Commune **FAVORISE** le travail en **INTERCOMMUNALITÉ** et la collaboration avec les Fondations, les associations et les citoyennes et citoyens afin d'étudier les besoins en espaces communautaires. Elle **VEILLERA** à créer un équilibre entre les logements, les espaces verts et la vie de quartier. Des ateliers de **CONCERTATION PUBLIQUE** seront organisés régulièrement.

Vos autorités travailleront également à une politique communale et intercommunale en matière de **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** en vue de l'implantation de sociétés dans la zone industrielle des Cherpines et les nouveaux quartiers. Elles développeront des **COLLABORATIONS ACTIVES** avec la Fondation des terrains industriels afin de **PRIVILÉGIER** l'arrivée de sociétés financièrement intéressantes et la construction de bâtiments de **QUALITÉ**, notamment en termes d'efficacité énergétique et de durabilité.

Une **RÉFLEXION** intercommunale sera engagée sur l'organisation de la **SÉCURITÉ** dans le cadre du développement urbain et démographique.

Pour réaliser les grands projets d'aménagement, Confignon devra assurer une **GESTION RIGOREUSE** des finances et tendre vers l'**ÉQUILIBRE** financier à travers une planification adaptée à la situation de la Commune. **SE DOTER** d'instruments de **PRÉVISION FINANCIÈRE** et **MAÎTRISER** les charges de fonctionnement, les coûts d'investissement et l'endettement. **DÉVELOPPER** des partenariats public-privé. **SOLLICITER** la participation financière du Canton et des opérateurs urbains pour la construction des infrastructures et des équipements publics des **FUTURS** quartiers. **INTERVENIR** auprès de l'Association des communes genevoises pour **AMÉLIORER** la péréquation financière intercommunale.

UNE LÉGISLATURE SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRANSVERSALITÉ ET DURABILITÉ

Toutes les actions et mesures mises en place durant cette législature suivront le fil rouge, aujourd'hui incontournable, de la **DURABILITÉ**. Chaque projet sera dès lors étudié dans un esprit écoresponsable. Confignon souhaite ainsi poursuivre et renforcer les mesures visant à **RÉDUIRE** notamment son impact environnemental.

Dans le cadre de ses engagements environnementaux, Confignon vise non seulement le maintien de son **LABEL GOLD CITÉ DE L'ÉNERGIE**, mais compte intensifier parallèlement les mesures en faveur de l'environnement, notamment **ABANDONNER** l'usage de pesticides et favoriser l'achat de produits et de matériaux durables et respectueux de l'environnement.





« Agir aujourd'hui en préservant la biodiversité pour les générations à venir »

Votre Conseil administratif souhaite également **ASSOCIER** la population à cet **OBJECTIF** en menant des actions de **SENSIBILISATION** relatives à la gestion des déchets ou à la préservation de la **BIODIVERSITÉ** tout en soutenant les actions **CITOYENNES**.

La Mairie souhaite maintenir la qualité de son administration. Elle devra **ADAPTER** sa structure et ses besoins en **RESSOURCES HUMAINES** aux nouveaux **ENJEUX**.

L'administration communale poursuit la **TRANSITION NUMÉRIQUE** et le développement de l'offre en ligne, visant à réduire les imprimés sur papier. Une refonte du site Internet permettra d'**OPTIMISER** l'accès aux prestations à la population et l'**INTERACTION** entre les citoyens et les autorités.

UN ENGAGEMENT COLLÉGIAL DE VOTRE CONSEIL ADMINISTRATIF

A travers ce programme de législature, vos élues souhaitent mener la commune de Confignon vers un avenir durable afin que chacune et chacun trouve sa place et participe à la vie d'une commune solidaire.

DANS LE RÉTROVISEUR



Atelier dessin

du lundi 17 au vendredi 21 août

Toujours très apprécié, l'atelier dessin de l'été, proposé par l'atelier Philippe Lambercy, en collaboration avec la Mairie de Confignon, a permis à sept jeunes de révéler leur talent et explorer de nouveaux possibles. Encadré par un artiste, les participants ont pu, malgré un contexte sanitaire particulier, découvrir diverses techniques de dessin lors de matinées bien remplies.



Conférence musée

jeudi 24 septembre

La commune de Confignon a accueilli une étape du cycle des conférences extra muros proposées par le Museum d'Histoire naturelle de Genève dans les communes. Un événement qui a réuni, à l'aula de l'école de Confignon, une vingtaine de personnes passionnées pour la plupart par les mystères de l'ADN. Une présentation habilement vulgarisée présentée par Camille Pitteloud, collaboratrice scientifique du Museum, avec qui les participants ont pu interagir en fin de soirée.

50-60 ans de mariage

jeudi 1^{er} octobre

La commune de Confignon a fêté, comme de coutume, ses résidents marquant ou ayant marqué leurs noces de diamant ou d'or en 2020. Malgré des mesures sanitaires contraignantes, les participants ont eu du plaisir à se rencontrer et à trinquer ensemble autour d'un repas festif, servi par la fondation Aigues Vertes. Cinq couples ont ainsi passé le cap des 60 ans de mariage et cinq sont arrivés à 50 ans! De jolis parcours que notre maire Elisabeth Gabus Thorens a salué avec enthousiasme.





Semaine de la démocratie

mardi 6 au jeudi 8 octobre

La commune de Confignon a participé pour la deuxième fois à la Semaine de la démocratie, organisée chaque année par le Canton de Genève. Cet événement communal s'est déroulé en plusieurs temps avec, cette année, une collaboration d'Amnesty International suisse, qui a proposé des ateliers de sensibilisation dans les classes des écoles primaires de la Commune. Les élèves de 7 et de 8 P ont ainsi échangé avec beaucoup d'enthousiasme sur les principes d'égalité, de participation citoyenne et de démocratie.

Le jeudi soir, le public était invité à la projection du film suisse, l'Ordre Divin, retraçant le parcours d'une femme militant, en 1971, pour le droit de vote dans un village suisse très conservateur. Les spectateurs ont ensuite participé avec plaisir à une discussion sur l'égalité en politique, avec les témoignages d'Elisabeth Gabus-Thorens maire de Confignon, Céline Kunz, benjamine du Conseil Municipal de Confignon et de membres du public.

→ Toutes les photos sur www.confignon.ch sous *Confignon > Photos & vidéos*

Conférence & Ateliers déchets

mercredi 30 septembre, 14 octobre et 4 novembre

Dans le but de nous aider à modifier nos comportements et, à l'instar d'autres communes, Confignon a proposé une « Conférence Zéro déchet » ainsi que deux ateliers, animés par l'association *Zero Waste Geneva* et organisés grâce au soutien de Confignon et du Canton de Genève. L'occasion d'évoquer les thématiques alimentaires mais aussi cosmétiques ou ménagères (nettoyages et vêtements). Une vingtaine de participants ont participé activement à chacune de ces soirées et découvert comment réduire leur empreinte écologique, obtenir des pistes pour améliorer leur santé, soutenir l'économie locale et faire des économies. Souhaitons que le courant « zéro déchet » suscite à l'avenir un intérêt croissant et une participation des usagers.

www.zerowasteswitzerland.ch





Assis: Julie Peradotto, Yvette Tornare, Nicolas Fournier, Christian Marti, Isabelle Stoffel, Félicien Mazzola, Xavier Francey, Quentin Knight et Nicole Roehrich. Debout: Martin Barcellini, Cornelia Froidevaux, Vincent Tournier, Frédéric Reverchon, Johann Leutwyler, Pierre-Alain Mottier, Jean-Claude Kormann, Céline Kunz et Paul Eugster (Manque Julie Rieder).

Vœux des autorités de Confignon

2020 a été riche en événements: la pandémie a exigé de chacun d'entre nous des efforts importants. Une situation source de souffrance chez beaucoup, mais également à la base d'un grand mouvement de solidarité.

2020 fut aussi l'année des élections. Avec enthousiasme, vos nouvelles autorités souhaitent en 2021 travailler ensemble pour vous.

Que l'année 2021 vous soit favorable et vous permette de réaliser vos projets.

*Pour le Conseil administratif
Elisabeth Gabus-Thorens, Maire de Confignon*

Emotions, solidarités et ruptures: voici les mots qui me viennent à l'esprit pour qualifier cette année, qui nous a rappelé que nous ne pouvons pas nous soustraire aux soubresauts du monde.

Les promotions ou le 1^{er} août ont dû être annulés, mais nous avons redécouvert des nuits sans bruit et apaisées.

C'est avec optimisme que je vous présente, au nom du Conseil municipal, tous nos vœux pour 2021.

*Martin Barcellini
Président du Conseil municipal de Confignon*

Délibérations du Conseil municipal



Séance du 22 septembre 2020

Cette première séance de travail du nouveau Conseil municipal a pu avoir lieu en présentiel, à la salle communale, grâce à un aménagement redimensionné aux contraintes imposées par les mesures sanitaires.

Durant cette soirée, les élus ont, entre autres, nommé les présidentes et présidents et vice-présidentes et vice-présidents du local de vote pour 2021.

L'essentiel de la séance a porté sur la présentation du budget communal 2021, qui a été renvoyé dans les commissions pour examen. Ils ont ensuite accepté de déléguer au Conseil administratif la compétence de passation d'actes authentiques. Le Parlement communal a également validé sur le siège les comptes de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance et l'acquisition d'un véhicule et de plusieurs accessoires destinés aux services extérieurs, pour CHF 79'550.-.



Plan directeur communal

Les séances de la commission aménagement et mobilité de cet automne ont été consacrées à l'étude du plan directeur communal. Car il est opportun de co-construire la vision territoriale de ces prochaines années en commission, puis en concertation avec les habitants. Les thèmes de la mobilité, de la zone villas et des espaces publics y sont ainsi traités. A noter que l'étude du plan directeur communal se fera dans toutes les commissions.

PLQ Vuillonex

Suite à l'enquête technique du plan localisé de quartier (PLQ) de Vuillonex, l'Etat de Genève travaille à l'intégration des différentes remarques émises par les services techniques et le Conseil administratif de Confignon. Le pôle Aménagement suit de très près les évolutions du PLQ, en particulier la relocalisation du tennis, l'examen d'un nouvel itinéraire pour la ligne tangentielle bus entre les Cherpines et Bernex et l'emplacement des parkings, afin de préserver des

espaces publics en pleine terre et la sauvegarde des noyers, ces deux derniers objets ayant été proposé par le Canton. La Commune a demandé au Canton d'étudier une possible réduction de la densité du quartier et l'intégration d'une partie de la Maison des vies en équipement public, offrant une plus grande souplesse au niveau de la forme et des gabarits. La seconde enquête technique est prévue en 2021.

PLQ Cherpines

Face à la préoccupation de la Commune énoncée dans le courant de l'ancienne législature concernant le périmètre de la future école des Cherpines, l'Etat de Genève a ordonné une mise à jour des études en la matière. Suite aux résultats de celles-ci, Confignon a demandé davantage d'espace pour l'école primaire afin de garantir aux élèves un environnement de qualité. Les autorités de Confignon sont également attentives à une corrélation entre le nombre de classes et le nombre de logements prévus. Les autorités demandent également une réserve foncière pour une école supplémentaire au besoin. S'agissant de la planification financière, le Conseil administratif a sollicité du Canton le financement d'une nouvelle étude visant à intégrer la totalité des coûts d'investissements et la dette actuelle. L'objectif d'une telle étude est d'intégrer au plan de financement des grands projets la situation financière de l'ensemble de la Commune.

Mobilité

L'Office fédéral des transports a délivré, au début du mois d'août, l'autorisation de construire l'extension de la ligne 15 des Palettes à Tourbillon (ZIPLO). Le délai de recours est échu depuis le 14 septembre dernier. Le lancement des travaux du tram est prévu pour 2021 en concomitance avec le début de la construction des logements au Rolliet, première étape du quartier des Cherpines, en territoire de Plan-les-Ouates. S'agissant de la diamétrale devant relier les communes de Bardonnex et Perly à l'aéroport en passant par les Cherpines et Bernex, l'Office cantonal des transports étudie la possibilité d'utiliser la 3^{ème} voie autoroutière pour y faire circuler les bus à l'horizon 2030.



Des nouvelles des restaurants scolaires

Vous avez pu le lire dans notre dernier numéro, le COVID 19 dont on parle désormais «partout, tout le temps» a bien mobilisé les services communaux depuis mars dernier.

L'équipe des restaurants scolaires a été particulièrement touchée par les mesures liées à la pandémie, déjà lors de la réouverture des écoles le 11 mai dernier. D'importantes mesures de sécurité ont dû être appliquées, ayant des conséquences sur l'organisation des services en réfectoire et sur le volume de travail à accomplir. Notamment, sur de

menues tâches à table, comme distribuer le pain ou servir la salade, assurées auparavant par les animatrices et animateurs du GIAP, qui ne sont désormais plus possibles.

Les effectifs des enfants accueillis à midi à l'école de Confignon ne cessent de croître depuis plusieurs années. Les jeudis, nous servons 150 à 160 repas, avec un minimum de 135 enfants présents (une douzaine de couverts étant pour le personnel du GIAP et l'équipe du restaurant scolaire). Les jours les moins fréquentés, soit les lundis et les vendredis, 120 à 130 personnes s'activent en réfectoire. Nous fonctionnons désormais à quatre services, deux dans chaque réfectoire

de l'école. Nous avons heureusement l'aide d'une bénévole, présente les jeudis, et de deux personnes en activité de réinsertion de l'Hospice général qui épaulent l'équipe tous les jours.

Les repas servis au restaurant scolaire de Cressy étaient historiquement bien inférieurs à ceux de Confignon; en 2013, lors de la municipalisation, cela représentait un tiers de repas en moins, pourtant l'école de Cressy comptait presque 25% d'élèves en plus que Confignon. Entre 2016 et 2018, les courbes se sont rapprochées, les repas servis à Cressy ont même dépassé ceux de Confignon en 2017 et 2018, pour diminuer à nouveau en 2019.

En mai 2020, à la réouverture des écoles, beaucoup d'enfants de Cressy ne sont pas retournés au restaurant scolaire. Aujourd'hui, il y a rarement plus de 100 repas par jour, pour une école qui compte un tiers d'effectifs de plus qu'à Confignon. Découverte de nouvelles solidarités de voisinage? Télétravail des parents ou perte d'emploi? Nous n'avons pas assez de recul pour expliquer ce changement. La Commune met tout en œuvre pour fournir le service aux familles dans le strict respect des dispositions sanitaires, en collaboration avec le GIAP, tout en conservant autant que possible la convivialité des repas.

Information à la population

Permanence Impôts 2020 de février à avril 2021

La Permanence Impôts (remplissage de déclarations d'impôts 2020 simples) s'adressant aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne, est à disposition **du 1^{er} février au 30 avril 2021**. Une participation financière de **CHF 35.-** sera demandée par déclaration.

→ *Les inscriptions se font auprès du Centre d'action sociale de Bernex CAS – Hospice général, 313 rue de Bernex, 1233 Bernex, 022 420 39 30*

Arbre de Noël adapté

L'Arbre de Noël organisé chaque année par la Mairie et les écoles, ouvert à l'ensemble de la population, ne pourra malheureusement pas être organisé cette année sous sa forme habituelle.

En raison de la crise sanitaire que nous traversons, les écoles ne proposeront qu'un spectacle des enfants du cycle élémentaire, à l'attention exclusive de leurs familles et sur inscription préalable.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous donnons déjà rendez-vous à l'année prochaine, avec l'espoir que cette période difficile pour tous soit bien derrière nous!

La Mairie



Un vaillant centenaire à Confignon

Dynamique retraité de Confignon, Ernest Gander a soufflé le 14 octobre une jolie centaine de bougies! Fêté comme il se doit, ce vaillant centenaire a reçu la visite, le 26 octobre, de notre maire Elisabeth Gabus-Thorens, avec qui il a partagé des souvenirs, entouré de son épouse et de sa fille.

Des morceaux d'une vie bien remplie, débutée en 1920 dans un petit hameau près de la commune bernoise de Gstaad et marquée par de nombreux événements. D'une enfance rude, dans une famille très modeste, à travailler avant et après l'école pour aider ses parents, Ernest Gander est passé par une succession de moments et de rencontres magnifiques, durant un siècle nourri par une évolution vertigineuse, tant technologique que sociétale.

Cet éternel optimiste s'est d'abord formé comme boulanger pâtissier à Vevey et a exercé dans plusieurs régions avant d'arriver à Genève, en 1940.

Le jeune homme a ensuite traversé quelques années difficiles et s'est retrouvé alité plus de 14 mois en raison d'un pneumothorax. Cette période a néanmoins encouragé sa reconversion professionnelle vers la vente et la représentation commerciale pour terminer ses dernières années d'activité professionnelle en qualité de responsable de la sécurité et des huissiers de l'American Tobacco.

Il rencontre son épouse Jeanette en 1948 et l'épouse en 1949. De cette union naîtra Jacqueline, en 1951, qui leur donnera deux petits-enfants. En 1967, le couple achète une petite propriété au chemin de Perly qui deviendra chemin de Moulaz et s'installe définitivement sur la commune de Confignon où il vit encore entouré de sa famille.

Durant toutes ces années, les époux Gander se sont investis dans leur commune où le Confignonnais d'adoption a même passé quelques années au Conseil municipal. Retraité depuis près de 40 ans, ce vaillant centenaire compte bien ne pas s'arrêter là et continue à prendre la vie du bon côté!

Résultats du tri des déchets en 2019

En 2019, nous constatons la positive – mais très lente – progression du taux de recyclage, soit le rapport entre la quantité de déchets incinérés et ceux valorisés.

Ce rapport évolue positivement principalement grâce à une très légère baisse des incinérables (de 194 à 192 kgs/personne) et à une progression des déchets organiques passant de 105 kgs/personne en 2018 à 118 kgs en 2019. Malheureusement, la quantité de déchets recyclés (papier, verre, PET, alu/fer blanc, piles, ferraille...) baisse pour sa part de 12 kgs/personne.

Néanmoins, souhaitons que l'augmentation des levées des recyclables en 2020 (de 6 ou 8 à 10 ou 12/an), nous permettra d'enregistrer

un résultat encore plus significatif de notre taux de recyclage en 2020.

Le mouvement zéro déchet pour un mode de vie plus durable

Pour rappel, le Canton vise une baisse des déchets incinérables à 175 kgs/personne à l'horizon 2023, en concordance avec la capacité prévue de la nouvelle usine d'incinération des Cheneviers, actuellement en construction.

Coût des déchets

Relevons enfin que le coût net des déchets par habitant continue de diminuer année après année, passant de CHF 173.- en 2018 à CHF 162.- en 2019. Cela reste néanmoins une charge non négligeable pour la Commune, avec un coût net 2019 de CHF 750'700.-.

Quantité des déchets incinérables, organiques et recyclés produits à Confignon:

(Données hors ESREC cantonaux)

Confignon	2015	2016	2017	2018	2019	autres communes
Moyenne déchets incinérables par habitant	209 kg	204 kg	193 kg	194 kg	192 kg ☹️	194 kg
Moyenne déchets organiques par habitant	95 kg	108 kg	114 kg	105 kg	118 kg 😊	64 kg
Moyenne autres déchets recyclés par habitant	103 kg	100 kg	95 kg	100 kg	88 kg ☹️	99 kg
Taux de recyclage en %	48.6%	50.5%	52.1%	51.3%	51.8% 😊	45.6%

Bon à savoir: rappel!

Deux règles simples sont à retenir pour la levée de vos déchets hebdomadaires au porte-à-porte:

Pas de déchet à même le sol

Les sacs compostables (*OK Compost* uniquement) contenant des déchets de cuisine, les sacs plastiques contenant les déchets ménagers incinérables, les déchets de jardins mis en vrac, **doivent tous être placés dans des conteneurs à roulettes agréés!** Selon les nécessités, la taille du conteneur (ou container), peut varier de 120 à 800 litres. **Aucun déchet ou sac ne doit être déposé à même le sol.**

Les conteneurs doivent être sortis sur le trottoir la veille de leur ramassage, entre 17h et 21h, puis rentrés après leur levée, le jour même. Les conteneurs ne doivent pas rester à demeure sur le trottoir.

Encombrants

En 2021, cinq levées d'encombrants sont proposées. Dépôt gratuit à l'ESREC de Châtillon. Veuillez vous référer au calendrier des levées spéciales dans le guide des déchets en fin de cette édition.

→ Pour tout complément d'information, merci de vous référer au lien suivant: www.confignon.ch/fr/viepratique/dechets/

Calendrier annuel supprimé

En raison notamment de réductions budgétaires, **le traditionnel calendrier communal annuel ne sera pas distribué en 2021.** Vous trouverez, à la fin de ce Confi'lien, un guide à détacher regroupant les informations liées aux levées des déchets, qui étaient jusque-là inscrites dans le calendrier. Vous y verrez en un coup d'œil les différents jours et dates de levées ainsi que les adresses des écopoints. Des informations ont été ajoutées sur les modalités de tri et de récupération. Veuillez consulter le site de la commune indiqué ci-dessus pour plus de détails.

Nouveau Guide 2021 pour la levée des déchets à détacher à la fin de cette édition!

Gardez-le précieusement afin d'y trouver les réponses utiles.

Groove'N'Move: Battles, stages Hip-Hop et Break Dance à Cressy

Après une annulation de dernière minute l'an dernier, en raison de la pandémie de Coronavirus, les communes de Confignon et de Bernex s'associent à nouveau pour accueillir un événement du festival de danse genevois **Groove'N'Move**

Le dimanche 14 mars 2021 à l'école de Cressy

En matinée Stages kids et juniors

- 10 h à 11 h: Hip-Hop
pour les 12-17 ans
- 11 h 15 à 12 h 15: Break dance
pour les 8-12 ans

Prix pour un stage: CHF 5.- (donne droit à l'entrée pour les battles de l'après midi)

Après-midi Battles – Deux catégories d'âge

- Battle kids de 8 à 12 ans
- Battle juniors de 13 à 17 ans

Début des Battles à 15 h, sur inscription

Entrée public: CHF 5.-

→ *Groove'N'Move du 5 au 14 mars 2021*
Plus d'infos et inscriptions dès janvier sur
www.groove-n-move.ch



Festival Antigél 2021 Performance intercommunale et cortège aux flambeaux

En pleine crise du Coronavirus, le Festival Antigél, subventionné par la commune de Confignon, planche sur une édition 2021 Covid compatible. Les organisateurs mettent tout en œuvre pour maintenir la prochaine édition, prévue entre le 29 janvier et le 20 février 2021.

Confignon et Bernex devraient accueillir ensemble un spectacle tous publics le vendredi 5 février 2021.

Une création d'une artiste genevoise que le public pourra suivre d'une salle à l'autre dans un cortège aux flambeaux entre Bernex et Confignon. Ce projet permettra notamment de respecter de petites jauges, tout en s'adressant à un large public.

Toutes les informations détaillées sur la prestation 2021 d'Antigel à Confignon et à Bernex vous seront communiquées par voie de Tous-ménage, des médias sociaux et sur notre site Internet, au plus vite.

www.antigel.ch



Eliot et Margotte

Dimanche 24 janvier 2021 à 15 h à la salle communale de Confignon

Contrainte d'annuler la représentation de Grishka le Petit âne prévue le 6 décembre à Confignon, le Service culturel a le plaisir de vous proposer une nouvelle création de Christine Vachoud.

La crise de 2020 a bouleversé les vies et beaucoup souhaitent un changement de paradigme. Le Théâtre Couleurs d'ombres en a profité pour transformer son spectacle «Hänsel et Gretel» en un conte des temps nouveaux !

Lors d'un pique-nique avec leurs parents, Eliot et Margotte jouent tellement bien qu'ils ne voient pas le temps passer. Soudain la nuit tombe, ils se retrouvent seuls et aperçoivent

une curieuse maisonnette entre les sapins. Est-ce ici qu'habite la sorcière dont certains parlent? Non, pas du tout! D'abord réticente, la femme des bois accepte de les héberger...

L'intrigue est parsemée de clins d'oeil et brode avec plaisir autour du conte de Grimm. Cette histoire réconcilie et apaise, malgré un suspense bien présent!

Spectacle musical et théâtre d'ombres tout public, dès 4 ans.

Création, jeu et musique Christine Vachoud. Durée: 50 min. Ouverture des portes à 14 h 40. Tarif unique: CHF 10.-

Spectacle organisé dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

→ www.couleursdombres.ch

Soirée dédiée aux Droits humains

Festival FIFDH à Confignon

Après une annulation en 2020 liée à la pandémie, le **Festival du Film et Forum international des Droits humains (FIFDH) revient à Confignon le Jeudi 11 mars 2021** avec:

La projection d'un film et une soirée dédiée aux Droits humains.

A l'heure où nous mettons sous presse, en raison des difficultés à prévoir des événements à cause de la pandémie, le programme du Festival n'est pas encore terminé et nous ne pouvons pas annoncer le film choisi. Mais réservez déjà votre soirée pour cet événement.

→ Plus d'infos dès janvier sur www.confignon.ch et sur www.fifdh.org/le-festival

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Sorties matinales à l'écoute des oiseaux de la région

Samedi 6 mars à 7 h 15 du matin

Bois du Milly

Rendez-vous au terminus «Bellins» du bus 43.

Samedi 17 avril à 6 h du matin

L'Aire

Rendez-vous aux tennis de Certoux, petit pont couvert.

Les sorties ont lieu par n'importe quel temps. Bonnes chaussures, avec jumelles si possible. Durée d'environ deux heures.

→ Inscriptions jusqu'à la veille au soir
022 757 27 38 ou
francois-gautier@bluewin.ch

Délai rédactionnel pour le Confi'lien du mois de mars 2021

Les personnes et les associations communales souhaitant apporter leur contribution au Confi'lien du mois de mars 2021 peuvent transmettre leur texte d'ici au: **lundi 11 janvier 2021** par courriel à: communication@confignon.ch ou directement à la réception de la Mairie.



L'équipe de la Ferme Permacole des Evaux. De gauche à droite: Hess, Valentin, Karine et Daniel.

La Ferme Permacole des Evaux: fraîcheur, proximité et respect de la nature

Rencontre avec l'équipe de cette nouvelle association, nichée au cœur du Parc des Evaux.

Comment est née l'association la Ferme Permacole des Evaux?

Initiée en 2017 suite à la rencontre de Colibris Genève—désireux d'installer des jardins partagés—et la direction du Parc, souhaitant développer un concept de potager à même de

fournir le restaurant sis sur place, l'association la Ferme Permacole des Evaux (FPE) a été créée fin 2019 et un partenariat établi avec la Fondation des Evaux.

Quelle est sa mission?

- une production maraîchère (herbes aromatiques, légumes, fruits) pour le restaurant alliant qualité, fraîcheur et respect de l'environnement;
- informer, sensibiliser un public varié (écoles et autres);
- proposer une offre de formations en lien avec la permaculture.

Où se procurer vos produits?

En attendant la réouverture du restaurant en juin 2021, la FPE vend sa production:

- sur place les lundis et mercredis de 10 h à 17 h;
- les samedis de 9 h à 13 h, à côté de la salle communale d'Onex;
- à l'épicerie participative Le Nid (éco-quartier Jonction).

Comment êtes-vous organisés?

Notre équipe comprend un jardinier-paysagiste, un maraîcher et deux personnes en charge de l'administration, tous bénévoles. Elle est ponctuellement rejointe par des volontaires désireux de participer à ce magnifique projet.

Quels sont vos projets?

Afin d'être à même de fournir le restaurant l'année durant, deux tunnels seront installés prochainement et pourront accueillir la culture de plantons et d'autres plantes sensibles au froid. Un étang et différents murs en pierres offrant des biotopes variés seront également réalisés.

Serez-vous prêts à temps pour l'ouverture du restaurant?

Au vu de la production de cette 1^{ère} année de culture, nous sommes confiants sur notre capacité à pouvoir fournir le restaurant le moment venu, en légumes et aromatiques variés.

→ www.fb.com/fermepermacoleevaux
ou info@fpevaux.ch

Le Coteau

2020 est une année bien particulière au sein de notre Association de seniors. L'arrivée de l'indésirable et perturbateur COVID-19 nous a obligés en mars à stopper net toutes nos activités. Une lueur d'espoir a été entrevue en septembre avec la reprise de nos excursions, des randonnées et de nos cours. Depuis fin octobre, la nette progression des contaminations au coronavirus nous contraints une fois de plus à suspendre nos activités. A notre grand regret, les repas et goûters conviviaux n'ont pas pu reprendre au local et notre traditionnel repas de l'Escalade n'a pas pu être organisé cette année. Un point positif est toutefois à souligner: notre Comité est de nouveau au complet, à notre grande satisfaction. Notre Association se porte très bien dans sa réorganisation grâce à des personnes engagées et motivées. Un chaleureux merci est adressé à toutes celles et ceux qui font vivre le Coteau. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et nous réjouissons de tous vous retrouver en bonne santé et en pleine forme en 2021 pour partager ensemble d'agréables et merveilleux moments. Gardons confiance en l'avenir et ne perdons pas espoir!

→ Informations et inscription: www.le-coteau.ch ou 022 757 54 76

(culture & rencontre)

Collège de Saussure – 1213 Petit-Lancy

Cours & modules

Il reste quelques places dans les différents cours. Certains modules commencent pendant l'année.

Conférences

13-20-27 janvier, 3-10 février 2021, aula, 20 h, entrée libre

La fondation *culture & rencontre* organise chaque année un cycle de 5 conférences scientifiques en collaboration avec l'Université de Genève. Venez écouter des chercheuses et des chercheurs passionné-e-s qui présenteront leur travail avec enthousiasme.

Thème 2021: la Terre en 2050

CinéKid

Reprise des projections dès janvier 2021. Programme à venir sur notre site.

→ Informations et inscription: www.culture-rencontre.ch

UNE FUSÉE POUR PÉPÉ

Écriture & mise en scène :

Aude Bourrier

Jeu :

Christina Anonarakis,
Charlotte Chabbey et
Carole Schafroth

Scénographie :

Samantha Landragin

Univers sonore :

Pierre Vonnet

Régie :

Anacaona Seligmann

Réalisation planète :

Samantha Landragin

Production :

Cie Pierre Caillou

www.pierre-caillou.com

Spectacle pour petits et grands

Un enfant en détresse, dont le grand-père vient de partir au ciel ! Tel est le point de départ du spectacle « Une fusée pour Pépé » présenté à Confignon par la Cie Pierre Caillou.

**Dimanche 28 février 2021 à 15 h
à la salle communale de Confignon**

Une histoire aux multiples rebondissements abordant avec poésie des questions touchant à la fois les rêves, les liens, les peurs et les questionnements des enfants. Science, philosophie, métaphysique, autant de domaines et d'émotions qui suivent un fil rouge adapté et décliné pour tous les publics.

Un rendez-vous familial à ne pas rater !

Au terme du spectacle, la Cie proposera un atelier « poésie » aux enfants autour d'un goûter, offert à tous par la commune de Confignon.

Spectacle organisé dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



GUIDE DES DÉCHETS

Levées 2021



Jours des levées

Au porte-à-porte dans la commune, sauf quartier de Cressy avec terriers



ORDURES MÉNAGÈRES (incinérables)
Mardi et vendredi matins



DÉCHETS ORGANIQUES (de cuisine et de jardin)
Mercredi

Jours fériés: la levée est reportée au lendemain → Vendredi 1^{er} janvier reporté au samedi 2 janvier
→ Vendredi 2 avril reporté au samedi 3 avril

Levées spéciales des recyclables et branchages

Périodicité de base, sauf en cas de jours fériés (voir le calendrier ci-dessous)



PAPIER / CARTON
1^{er} jeudi du mois



VERRE
2^{ème} jeudi du mois



ENCOMBRANTS
5 fois par an

Pour toutes les levées:

- **Les déchets / matières à lever sont mises dans un container ad hoc.**
(voir détails dans le descriptif des pages suivantes)
- **Aucun déchet ou sac plastique ne doit être posé à même le sol.**
- **Sortir le conteneur ad hoc la veille** entre 17 h et 21 h **et le rentrer le jour même** après le ramassage.

Calendrier des levées spéciales recyclables et branchages

MOIS	PAPIER	VERRE	ENCOMBRANTS	BRANCHAGES
Janvier	7	14	-	-
Février	4	11	25	-
Mars	4	11	-	-
Avril	1	8	29	20
Mai	6	20	-	18
Juin	3	10	24	15
Juillet	1	8	-	-
Août	5	12	-	-
Septembre	2	16	30	-
Octobre	7	14	-	-
Novembre	4	11	-	16
Décembre	2	9	30	-

Espace de récupération cantonal de Châtillon | ESREC

Chemin des Communaux 40
1233 Bernex
022 420 91 22

Uniquement ouvert aux habitants.

Ouvert toute l'année du mardi au dimanche y compris les jours fériés, exceptés les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Mardi - Vendredi:

Mars à octobre: 15 h - 19 h
Novembre à février: 14 h - 17 h

Samedi - Dimanche: 10 h - 17 h

Info-service cantonal:

022 546 76 00

Retrouvez toutes ces informations et le Règlement de la Commune de Confignon relatif à la gestion des déchets (LC 29 911):

www.confignon.ch/fr/viepratique/dechets/



Ordures ménagères (incinérables)

Levée les mardis et vendredis

A déposer dans un conteneur ad hoc sorti la veille entre 17 h et 21 h et le rentrer le jour même après le ramassage. **Seuls les conteneurs sont levés.**

Déchets urbains des entreprises

Les déchets urbains incinérables des entreprises sont soumis au monopole d'élimination des pouvoirs publics et sont donc collectés par la commune aux frais des entreprises.

Voir le *Règlement communal relatif à la gestion des déchets* sur : www.confignon.ch/infos_pratiques/déchets



Déchets organiques de cuisine et de jardin

Levée les mercredis

A déposer dans un conteneur ad hoc sorti la veille entre 17 h et 21 h et le rentrer le jour même après le ramassage. **Seuls les conteneurs sont levés.**

Les déchets de cuisine doivent être mis dans des sacs compostables uniquement (*OK Compost* ou *EN 13432*). Les déchets de jardin doivent être déposés en vrac dans le conteneur (sauf les branches d'arbres: voir le calendrier des levées spéciales en p. 1).

Sapins de Noël

A déposer — sans décoration — les mercredis (levées déchets organiques) du mois de janvier, sur le trottoir ou à l'emplacement des conteneurs.

Branchages — Voir levées spéciales en p. 1

Branches issues de la taille des arbres.
Dans la benne déchets de jardin de la déchetterie du village ou à l'ESREC de Châtillon (gratuit).
Levées au porte-à-porte selon le calendrier des levées spéciales en p. 1.

LES RECYCLABLES

Le recyclage — surtout lorsqu'il peut être réalisé indéfiniment pour certains matériaux — permet de préserver les ressources naturelles, tout en réduisant la consommation d'énergie.



Verre — Voir levées spéciales en p. 1 ou points de récupération

Rappel: mis à part les verres à boire cassés, ne pas mettre le verre dans les incinérables ! Le verre représente encore 8% du contenu de nos poubelles, alors qu'il peut être recyclé indéfiniment pour fabriquer de nouvelles bouteilles ou des récipients.

QUE TRIER ?

Bouteilles, flacons et bocaux. Les verres doivent être exempts de fermetures métalliques, en liège, plastique ou caoutchouc.

Dans un conteneur ad hoc.

ATTENTION !

Les vitres et les miroirs ainsi que la porcelaine et la céramique doivent être déposés à l'ESREC de Châtillon (gratuit).

Le dépôt du verre est interdit dans les points de récupération du lundi au vendredi entre 20 h et 7 h, le samedi entre 19 heures et 8 heures ainsi que les dimanches et jours fériés. Merci de respecter la tranquillité publique.



Papier/Carton — Voir levées spéciales en p. 1 ou points de récupération



QUE TRIER ?

Tous les genres de papiers et de cartons: papier pour imprimantes, journaux, magazines, enveloppes, feuilles, emballages en carton, papier broyé, etc.

Uniquement les jours prévus à cet effet.

Dans un conteneur, sac en papier ou paquet ficelé

ATTENTION !

Les cartons et papiers souillés ne sont pas admis (cartons de pizzas, souillures de peinture, de gras, etc.). Sont également exclus: briques de lait et de thé froid, feuilles autocollantes.



Aluminium, fer-blanc

Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération de l'aluminium et du fer-blanc. Triés à la source, ils peuvent être récupérés indéfiniment.

QUE TRIER ?

Les canettes, tubes, barquettes et feuilles en aluminium ainsi que les bombes aérosols vides. Les boîtes en fer-blanc (conserves, nourriture pour animaux, etc.) Les objets métalliques plus volumineux (casseroles, passoires, etc.) peuvent être déposés gratuitement à l'ESREC de Châtillon.



PET

Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération du PET, mais nous vous convions autant que possible, à ramener vos emballages PET dans les commerces (recycleurs officiels).

Le PET est une matière plastique facilement transformable et recyclable. Sa récupération permet de produire de nouveaux emballages.

Néanmoins s'agissant d'un flacon à usage unique, privilégiez le plus possible des bouteilles (en verre ou en plastique) réutilisables plusieurs fois.

QUE TRIER ?

Toutes les bouteilles ayant contenu des boissons uniquement. Pour collecter le PET, répondez 3 fois oui à ces trois questions :

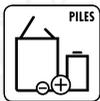
- s'agit-il d'une bouteille ?
- la bouteille est-elle en PET ?
- contenait-elle une boisson ?

ATTENTION !

Les emballages ayant contenu d'autres produits doivent être éliminés avec les ordures ménagères (barquettes pour les fruits et les légumes, charcuterie, etc.).

LES BOUTEILLES EN PE (POLYÉTHYLÈNE)

Les bouteilles de lait, shampoing, huile, vinaigre, etc., peuvent être déposées dans certains commerces.



Piles et accumulateurs rechargeables

Tous les commerces vendant des piles ont l'obligation de reprendre gratuitement les piles et les accumulateurs hors d'usage. Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération des piles.

Ce sont les déchets domestiques les plus polluants. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans une poubelle et encore moins dans la nature.

ATTENTION !

De nombreux objets (jouets, gadgets qui clignotent, bougent ou font du bruit) contiennent des piles cachées. Retirez-les avant de les jeter !

Les batteries des véhicules doivent être déposées dans les ESREC ou les commerces qui vendent ces produits.



Objets encombrants et ferraille

Voir levées spéciales en p. 1



A déposer la veille du jour de ramassage entre 17h et 21 h, dépôt gratuit à l'ESREC de Châtillon. Objets en bon état: œuvres caritatives.

QUE TRIER ?

Meubles et objets ménagers volumineux (bois, métal ou plastique), matelas, tapis, mobilier et jeux de jardin, casseroles, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), etc.

Il est interdit de déposer des objets contaminés (ex. punaises de lit). Conignon ne lève pas les déchets encombrants des entreprises et des commerces.



Déchets spéciaux

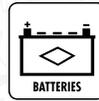
Les déchets ménagers spéciaux peuvent être rapportés dans les commerces qui les a vendus ou déposés gratuitement à l'ESREC de Châtillon.



- Restes sous forme tant liquide, solide ou en aérosol de peintures, vernis, pétrole, décapants, diluants, colles, pesticides, engrais, produits d'entretien, huiles minérales, poisons pour animaux ainsi que produits chimiques et toxiques divers.



- Les médicaments ne doivent plus être apportés dans les ESREC, mais dans les pharmacies.



- Les ampoules économiques, tubes fluorescents et à LED peuvent être rapportés gratuitement dans les commerces vendant ce genre de matériel (les ampoules à incandescence et à halogène peuvent être jetées à la poubelle.)



- Les batteries des véhicules doivent être rapportées dans un ESREC ou dans un commerce qui vend ces produits.



- Les cartouches d'encre — toners — sont à rapporter dans les magasins proposant ces articles (reprise gratuite quelle que soit la marque) ou dans un ESREC.

- Huiles de friture ou huiles végétales: il est strictement interdit de les déverser dans les canalisations. Petites quantités: ces huiles peuvent être jetées à la poubelle en les mettant dans une bouteille en plastique fermée, de 2 litres au maximum (excellent combustible !).



Appareils électroniques et électroménagers



Leur élimination avec les ordures ménagères ou les déchets encombrants est interdite par la loi depuis 1998, car ils contiennent des métaux lourds et d'autres matériaux nocifs pour l'environnement.

LA COLLECTE

Les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les appareils du même genre que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date de l'achat.

Tout dépôt sauvage est passible d'une amende.

- Le matériel électrique, électronique et l'électroménager hors d'usage peut également être déposé à l'ESREC de Châtillon gratuitement.
- Les appareils en état de fonctionnement peuvent être remis à des œuvres caritatives.

.....
**RÉPARER, ÉCHANGER OU DONNER
PLUTÔT QUE JETER**

www.ge-repare.ch

www.keepinuse.ch

Points de récupération des déchets et recyclables

											
ÉCOPOINTS VILLAGE	PAPIER	VERRE	PET	PILE	ALU	CUISINE	JARDIN	ORGANI.	CAPSULE	TEXTILE	O. MÉNAG.
Ch. de Sur-Beauvent 2	●	-	-	-	-	●	-	-	-	-	●●
Ch. de Pontverre 10	●	-	-	-	-	●	-	-	-	-	●
Ch. de Pontverre (crèche)	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●
Ch. des Hutins 3	●	-	-	-	-	●	-	-	-	-	●●
Ch. des Hutins 49	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●●
Ch. de Vuillonex 40-42	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●●
Ch. de la Charroyette 10-12	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●
Ch. de Vuillonex 36	●	-	-	-	-	●	-	-	-	-	●
Route de Soral 11	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●
Place de l'Eglise 8 (Auberge)	●	●	-	-	-	●	-	-	-	-	●
Ch. de Sous-le-Clos Déchetterie village	●	●	●	●	●	●●	●	-	●	●●	●
Ch. des Hutins (entrée école)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●	-

											
ÉCOPOINTS CRESSY	PAPIER	VERRE	PET	PILE	ALU	CUISINE	JARDIN	ORGANI.	CAPSULE	TEXTILE	O. MÉNAG.
Rue Edouard-Vallet 18	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●
Rue Edouard Vallet 15-21	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●●
Rue Joseph Berthet 5-7	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●●
Route de Loëx 75	●	-	-	-	-	●	-	-	-	-	●
Rue Joseph-Berthet 18	●	-	-	-	-	●	●	-	-	-	●
Rue E-Vallet / Ecole de Cressy	●	-	-	-	-	●	-	-	-	-	●
Rue L-F Eckert 9	●	-	-	-	-	●	-	-	-	-	●
Ch. Carabot (école)	●	-	-	-	-	●	-	-	-	-	●
Rue Edouard Vallet 73-77	●	-	-	-	●	-	-	-	-	-	●●
Rue René Jollien 8	●	●●	●	●	●	●	●	-	●	●	●●

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Confignon a proposé en 2020 une conférence et des Ateliers Zéro Déchet.

Mairie de Confignon

Promenade des Rêveries 2
1232 Confignon

T 022 850 93 93
info@confignon.ch

www.confignon.ch

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi 8 h – 12 h et mercredi 8 h – 13 h 30
Juillet – août : 8 h – 12 h

Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces heures.